

Info

Rechercher une actualité...



Accueil Info Info Nantes L'ex-directrice de la Folle journée de Nantes convoquée au tribunal

Mardi 27 septembre 2022 16:34

L'ex-directrice de la Folle journée de Nantes convoquée au tribunal

Presse Océan



L'ancienne directrice Joëlle Kerivin est convoquée devant le tribunal le jeudi 17 novembre à Nantes. © Photo archives Presse Océan-Stéphane Pajot

Joëlle Kerivin, qui présidait la Saem Folle journée et l'Espace Simone-de-Beauvoir, est convoquée devant le tribunal correctionnel de Nantes le jeudi 17 novembre.

Tout a commencé lors d'une banale assemblée générale de l'association Espace Simone-de-Beauvoir, fin janvier 2021. La ville de Nantes y siège en tant que financeur. La commissaire aux comptes n'a pas certifié les comptes annuels 2019 de l'association pour cause d'irrégularités comptables. La Ville a voulu vérifier d'éventuels mouvements financiers coordonnés entre la Saem Folle Journée et l'Espace Simone-de-Beauvoir.

Tout le monde espère avoir des réponses lors du procès en correctionnelle

«Début mars, l'audit avait révélé des mouvements convergents vers le compte personnel de Joëlle Kerivin», avait indiqué Aymeric Seassau, proutident du conseil d'administration de la Saem Folle Journée à l'époque. Le 10 mars 2021, Joëlle Kerivin quittait la Saem Folle Journée et le 19 mars l'Espace Simone-de-Beauvoir. En mai, le cabinet KPMG révélait que la somme de 236 478 € aurait été détournée par Joëlle Kerivin dans le cadre de la Folle Journée et de 61 391 € pour l'Espace Simone-de-Beauvoir.

L'enquête, qui avait été confiée à la police judiciaire de Nantes, se termine et va permettre au tribunal correctionnel de Nantes de juger Joëlle Kerivin pour abus de biens sociaux, abus de confiance et détournement de fonds publics. Elle a d'ailleurs, dans l'ensemble, reconnu les faits.

Parallèlement, le commissaire aux comptes de la Saem Folle Journée est, lui aussi, convoqué devant le tribunal correctionnel de Nantes. Il est soupçonné de non-dénonciation de délit au procureur. L'experte-comptable de l'Espace Simone-de-Beauvoir, qui avait refusé de certifier le bilan de l'association, fin janvier 2021, est certainement à la base de cette convocation.

Presse-Océan

Retrouvez d'autres actus sur la commune de :

Nantes

Newsletter maville

Abonnez-vous à la newsletter - Nantes

Votre e-mail Je m'inscris

Votre e-mail, avec votre consentement, est utilisé par la société Ouest-France Multimédia pour recevoir les newsletters sélectionnées. En savoir plus

Exprimez-vous ! 102

Faut-il boycotter la Coupe du Monde de football au Qatar ?

L'info en continu

Johanna Rolland, maire de...

27/09/22 - 20:53

Sécurité à Nantes. Ce que...

27/09/22 - 20:43

Vendée. Accident mortel de...

27/09/22 - 20:42

Un habitant d'une tour du...

27/09/22 - 20:33

Énergie. Johanna Rolland...

27/09/22 - 20:32

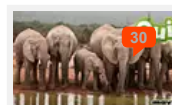
Toute l'info en continu

Infos les + lues Infos les + commentées

Quiz et jeux



Quiz. Les photographes et les photographies célèbres



Quiz. 10 questions sur les éléphants



Quiz. L'amitié dans la littérature

Donnez votre avis



Tous les quiz

Presse Océan



Abonnez-vous



Acheter le journal du jour



Nantes maville.com

J'aime cette Page

52 K J'aime

## Les avis des internautes

\* Votre commentaire...

\* Votre email

En cochant cette case, j'accepte et je reconnais avoir pris connaissance des **conditions générales d'utilisation** et de **la politique de données personnelles**.

Envoyer

*Vos données personnelles font l'objet d'un traitement informatique par la société Ouest-France Multimédia, sur le fondement de l'exécution d'un contrat et sont utilisées notamment pour prendre en compte, modérer et répondre à vos commentaires sur les contenus mis en ligne sur le site. Elles seront conservées conformément à notre politique de données personnelles, sauf dispositions légales particulières. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation et de portabilité, en vous adressant directement à [pdp@sipa.ouest-france.fr](mailto:pdp@sipa.ouest-france.fr) ou par courrier à "Délégué à la Protection des Données Personnelles SIPA Ouest-France Multimédia - ZI Rennes Sud-Est, - 10 rue du Breil - 35051 Rennes cedex 9". Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL. **En savoir plus***

### RUBRIQUES SITE MAVILLE

Accueil

Info

Sport

Restaurants

Cinéma

Sorties

Jeux

Shopping

Météo

Pratique

Bons plans du jour

Devenez annonceur

Cookies

Données personnelles

Mentions légales

Plan du site

Contact

Modifier le consentement

### SITES OUEST-FRANCE

Ouest-France

Ouest-France Auto

Ouest-France Immo

Ouest-France Emploi

Ouest-France Solidarité

Incubateur OFF7

Comparateur Assurances

Infocale

Bons plans Ouest-France

Commerces Ouest-France

Comparateur de produits

Codes promo

Angers Brest Caen Clermont-Ferrand Le Mans Lille Lorient Marseille Montpellier Nice Nîmes Quimper Rennes Toulon Tours Vannes  
Challans Cholet La Baule La Roche sur Yon Laval Les Herbiers Les Sables d'Olonne Saint Gilles Croix de Vie Saint-Nazaire Saumur



Les applications mobiles **Ouest-France** disponibles en téléchargement

**maville**

par

ouest  
france

© Copyright maville.com | WEB66

